

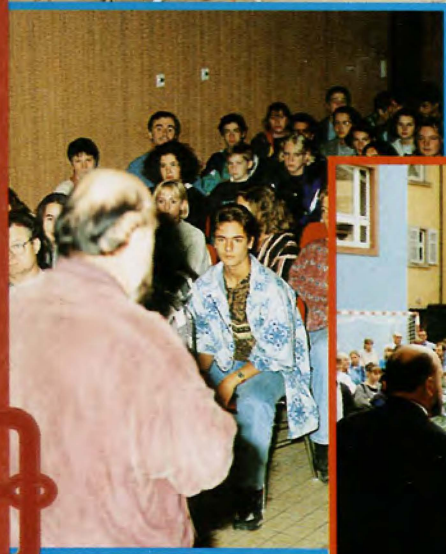
1995

Collège Saint-André

Spécial Rentrée

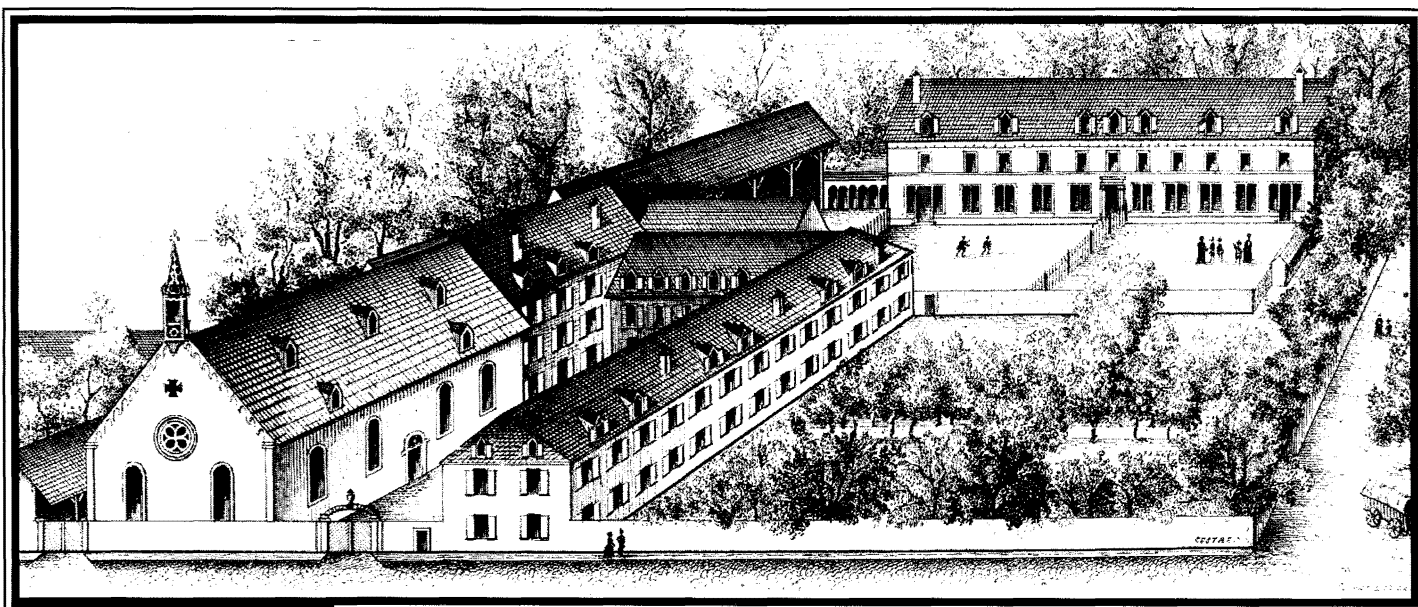


La Vie à Saint-André



L e mot du Directeur	1
L e projet éducatif	2
L es cycles de formation	4
V ie scolaire	5
S tructures et modes de participation	8
P roposition de vie chrétienne	10
A ctivités para-scolaires	11
A dministration - Renseignements pratiques	13
L es responsables de l'Etablissement	14
L es professeurs et leurs classes	16
M adame CARRET, nouvelle Conseillère d'Éducation	19
C lasses et effectifs	19
H ommage à Carole SCHERTZINGER	20
C alendrier du 1 ^{er} trimestre	3 couv.

SOMMAIRE



Un bref aperçu historique ...

Le Collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en

confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6^o à 3^o) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section G "Gestion Informatique" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Bureautique-Opt. B : Secrétariat Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1500 élèves.

Le Mot

du Directeur

"Prendre de la hauteur"

Lorsque le 5 septembre les quelque 1470 élèves du Collège St-André ont franchi le portail de l'Etablissement, une place en Terminale S est restée vide : celle de Carole SCHERTZINGER disparue tragiquement le 11 juillet. Carole s'était tuée en planeur. Deux jours plus tard, l'Eglise de Wolfgantzen était beaucoup trop petite pour contenir sa famille, ses camarades, ses professeurs, ses nombreux amis venus lui rendre un dernier hommage. Toute la Communauté éducative de St-André était représentée.

Monsieur le Curé DIEMUNSCH m'avait demandé de prendre brièvement la parole afin d'apporter un peu de réconfort à la famille très éprouvée.

Difficile de trouver ses mots en pareille circonstance ! Une phrase pourtant me revient à l'esprit. A vrai dire elle ne m'avait pas quitté pendant toutes ces vacances :

"Alors que tant de jeunes se perdent dans des loisirs douteux, Carole avait su prendre de la hauteur et la hauteur n'est jamais très éloignée du spirituel".

Carole nous exhorte tous à prendre de la hauteur, à dépasser nos

égoïsmes, nos lâchetés, à nous fixer des repères, à nous surpasser.

Prendre de la hauteur c'est refuser la médiocrité, choisir l'exigence dans ses études et dans sa vie personnelle.

Prendre de la hauteur, c'est accepter de partager, d'aller vers l'autre, surtout le plus faible et le plus démuné.

Prendre de la hauteur, c'est découvrir la vraie liberté d'Enfant de Dieu.

Prendre de la hauteur, enfin, c'est donner du sens à l'école et surtout donner un sens à sa vie.

Tel est le message que Carole nous laisse pour cette année et les années à venir.

Sa présence au fond de nos coeurs nous aidera tous, parents, jeunes, professeurs et éducateurs, à porter sur notre vie un regard d'espérance.

J. Blum



NOTE IMPORTANTE

INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6^e

Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6^e à la rentrée 1996/97 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 1995.

Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.

“ PROJET EDUCATIF ”

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'expliciter les finalités d'une Ecole et de montrer par quels moyens la Communauté Educative entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du Projet Educatif datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine, des jeunes en formation scolaire qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce Projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P.)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

1. LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'Ecole ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-entendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Education aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

Respect de l'autre

L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

Solidarité Responsable

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des

situations d'ouverture et de communication avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

Non solitaires, mais solidaires

Créativité

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités péri-scolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

Intériorité

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

2. LES ELEVES

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

Les droits des élèves

- * être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- * vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- * trouver dans ses difficultés un SOUTIEN fraternel et/ou organisé
- * être éduqué à l'autonomie progressive
- * être éclairé à l'heure de ses choix
- * être stimulé à développer sa créativité
- * apprendre à vivre en société
- * revoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

3. LES ATTENTES DES PARENTS

Ouverture sur la société

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des

possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.

* **Dans l'établissement :**

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sorties sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

* **Dans la ville :**

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

* **L'Europe se construit pour nous et avec nous :**

L'Alsace est au coeur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

* **Le monde est notre monde :**

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

Ouverture sur le monde du travail

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail: goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

Donner un sens à sa vie

Au-delà de sa mission d'enseignement, St-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. St-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de St-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de St-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.

4. L'AUMONERIE

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer

par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de St-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de coeur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à St-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

Ouverture à la justice

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. St-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démuné que lui, dans un esprit de charité et d'entraide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeller les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

Esprit de famille

"Tout Collège doit être une vraie famille" disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre, Adultes et Jeunes, vivant à St-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entraide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

"Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité". Vatican II

"Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesses et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie". P. Coulin.

CONCLUSION

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.



■ Premier cycle : collège

- Classes de 6^e à 3^e mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3^e)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
 - 6^e de Consolidation
 - Cycle d'Orientation 4^e-3^e en trois ans
- Langues : Allemand et Anglais
 - A partir de la 4^e : Latin, Grec, Espagnol
 - Section Européenne (Anglais)
- Sections Trilingues
- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6^e-5^e)

second cycle : lycée

- Classes de 2^e à Terminale mixtes
 - Externat et Demi-Pension
 - Internat Filles au FOYER STE-ANNE (4, rue Wickram - 68000 COLMAR Tél.89.41.29.52)
- (Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)*

■ Lycée d'Enseignement Général (L.E.G.)

- Baccalauréats L, ES, S
- Classe de Pré-seconde

- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Trilingues
- Section Européenne (Anglais)
- Langues anciennes : Latin, Grec
- Options : Informatique, Gestion, Arts Plastiques, Musique, Sc. Nat., Sc. Phys., Langue et Culture Régionales

■ Lycée d'Enseignement Technique (L.E.T.)

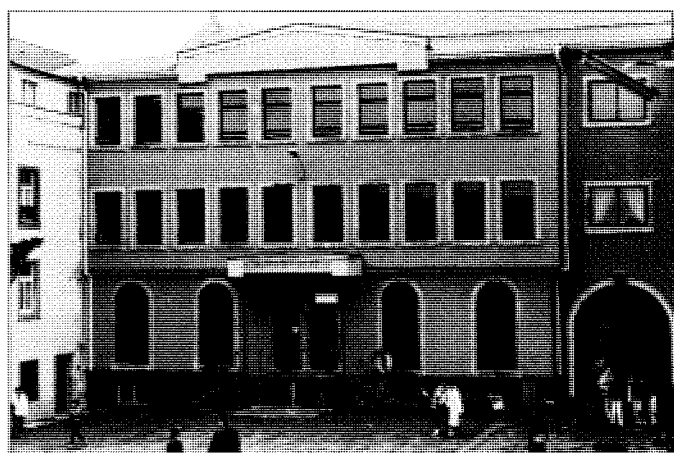
- Btn SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Btn STT (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais
- B.T.S. Comptabilité Gestion
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue



■ horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée
Repas en Self-Service
- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h ou 13 h 30
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6^e et de 5^e
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire. Pour les inscriptions à l'étude dirigée de 5^e, une circulaire sera distribuée aux classes concernées.



- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

■ demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- **Repas équilibrés** servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.



- **Déplacements supprimés** aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.

- **Education au sens de la liberté**, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.

■ devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

■ notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

■ bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure

- Redoublement
- Changement d'orientation ou, éventuellement, d'établissement.

Pour les élèves sortant de 1^{ère}, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.



L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

■ options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

■ conseils de classe

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2^e et 3^e trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.

■ information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retour-

ner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

■ carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

■ service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

■ orientation scolaire - B.D.I.

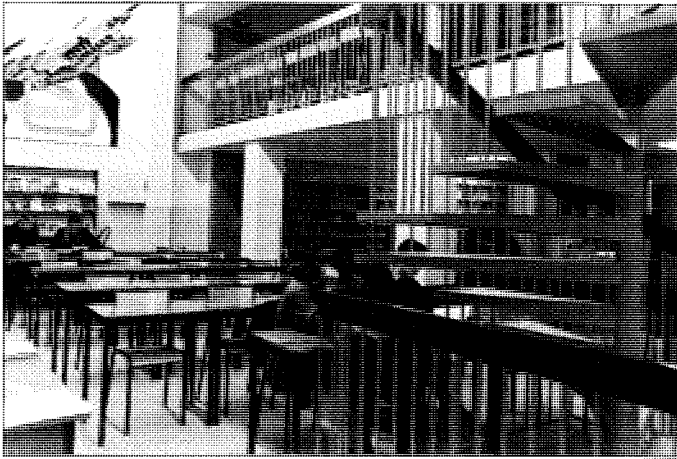
L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :



- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert tous les mardis et vendredis en période scolaire de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h, confié à un Conseiller d'Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les éclairer sur la poursuite des



études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1^{er} trimestre.

■ livres scolaires

Collège (6^e à 3^e)

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4^e et de 3^e. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

L.E.G.T. (2^e à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

■ Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)



Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert sans interruption de 8 h 00 à 17 h 50.

C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.

■ éducation physique et sportive

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : shorts, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).



■ dispense :

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), dont les activités sont programmées essentiellement le mercredi après-midi sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

Se renseigner auprès d'eux.

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

■ conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

■ conseil de direction

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

■ conseil de gestion

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

■ conseil pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement

scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

■ conseil d'enseignement

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc.

■ délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués des classes de 3^o, 2^o, 1^{ère} et Terminale assistent aux conseils de classe. Ils se réunissent régulièrement autour d'un Directeur de cycle qui assure



auprès d'eux un rôle d'animation et de coordination. Ils rendent compte à leurs camarades des réunions auxquelles ils assistent.

Des élèves délégués, élus par le collège des délégués, participent au conseil d'établissement.

■ réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là :

- . participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- . engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- . soutien de certaines initiatives scolaires ou parascolaires ;
- . information sur les carrières ;
- . participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L. ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette présentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

■ association des parents d'élèves (APEL)

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "LA FAMILLE EDUCATRICE", revue d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et

d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

■ comité des fêtes

Les parents y jouent un rôle particulièrement actif. Le Comité a principalement mission d'organiser la Kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.

■ comité d'animation pastorale (CAP)

En 1978, s'est créé à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves actuels ou anciens élèves, personnes extérieures à l'établissement..., tous ayant à coeur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

■ association des anciens élèves

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.



PROPOSITION de Vie Chrétienne

Devant le pluralisme des religions auxquelles peuvent appartenir les élèves, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permettent



d'affirmer leur croyance et leur appartenance à une "Eglise" (assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure d'Enseignement Religieux assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure regroupe ceux qui souhaitent approfondir leur vie de foi.

■ prière et vie sacramentelle

L'établissement offre aux élèves et aux enseignants la possibilité de se rencontrer pour la prière et l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. La communauté éducative toute entière est invitée chaque trimestre (Avent, Carême, Kermesse) à chanter et à proclamer sa Foi en Dieu au cours d'une célébration eucharistique commune.

Le cadre de la prière et du rassemblement des croyants a son importance : c'est pourquoi l'oratoire, appelé "Petit Taizé" et la chapelle de communauté se veulent accueillants, véritables demeures de Dieu, où le silence et la beauté sont respectés.

■ les temps forts

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens les aumôniers, en union avec des laïcs, organisent régulièrement des temps forts : soirées-rencontres, week-ends ou séjours prolongés dans une maison d'accueil ou de retraite ou auprès d'une communauté monastique, (Trappistes d'Acéy...).

■ "les mouvements"

Sensibles à la dimension communautaire de leur engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les

Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu. La Manécanterie "Les Petits Chanteurs de Saint-André" et le Choeur des Filles offrent également aux jeunes la possibilité de mieux vivre leur foi.

■ activités diverses

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement à une élite chrétienne. Elle est ouverte à tous, sinon elle ne serait plus missionnaire. C'est pourquoi nous proposons certaines activités qui sont autant d'approches de la pratique évangélique mais ne font pas forcément intervenir la Foi. C'est par exemple la sensibilisation aux grands problèmes du monde par le biais de conférences-débats, le lancement d'opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté... Les jeunes qui sont engagés dans le groupe d'entraide et de solidarité ou qui rencontrent régulièrement vieillards et handicapés travaillent dans ce sens.



■ "le personnel" de l'aumônerie

De plus en plus l'aumônerie de Saint-André doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi les religieux Marianistes comptent beaucoup sur la collaboration des parents et des professeurs qui ont le sens de leur mission dans l'Eglise. Leur première préoccupation est de vivre le mieux possible le message qu'ils annoncent en catéchèse, dans les mouvements, dans les temps forts, etc. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi. Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à coeur l'éducation Chrétienne à St-André peuvent prendre part à cette mission d'Eglise.

Activités

PARASCOLAIRES



de la Communauté Européenne et les Etats-Unis. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues. Se renseigner auprès d'eux.

Parmi les plus actifs, il convient de mentionner les jumelages avec le lycée PINDL de RATISBONNE, avec WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN, et l'échange avec le lycée ALBERTUS MAGNUS DE ST-INGBERT.

■ visites diverses

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

■ clubs

L'éventail des clubs varie d'une année à l'autre selon la demande des élèves et l'initiative des animateurs : danse, théâtre, jeu d'échecs, ensemble musical.

Particulièrement dynamique, le club de lecture accueille les élèves de la 6^e à la 3^e.

■ foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, est à la fois lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Econome, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

■ échanges scolaires-jumelages

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays

■ spectacles

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.



■ Les Petits Chanteurs de Saint-André



■ Le Choeur des Filles de Saint-André



Créée en 1987 et dirigée par le Frère Olivier GLAIZE, la manécanterie : "Les Petits Chanteurs de Saint-André" prend une part très active à l'animation spirituelle et culturelle du Collège. Elle s'est donnée pour mission de chanter la bonne nouvelle de Jésus-Christ pour tous.

En 1991 Madame FIRMIAN a créé le "Choeur des Filles de Saint-André" animé du même esprit.

■ activités culturelles

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclu cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative. Enfin, les expositions

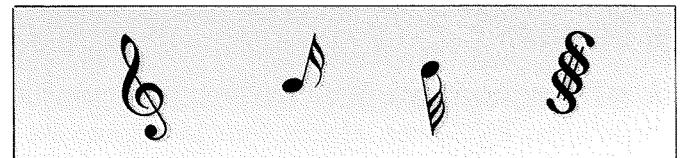
artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

■ kermesse

Véritable Fête de Famille de Saint-André, la Kermesse fait une large part à l'initiative des



jeunes qui saisissent volontiers cette occasion de se produire sur le podium dans des activités gymniques et des danses, de monter leurs propres stands et de concourir aux nombreuses activités de cette journée.



ADMINISTRATION

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ouverture des services et heures de réception
Tous les jours ouvrables.
Les services sont fermés le samedi après-midi.

■ Direction

Le Directeur reçoit sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat

● Secrétariat et Economat

8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

● Responsables de Cycle et Professeurs

Prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance

● Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education

Reçoivent de préférence sur rendez-vous.

■ B.D.I.

Ouvert tous les mardis et vendredis de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h. Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat.

■ inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

■ conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

Nous rappelons que l'internat des filles est à régler directement à l'établissement où elles prennent pension.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

■ contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

Comptes Collège Saint-André :

CCP Strasbourg 445 40 Y

Banques COLMAR :

CMDP - SOGENAL - CIAL - CAISSE D'EPARGNE

LES RESPONSABLES DE L'ÉTABLISSEMENT

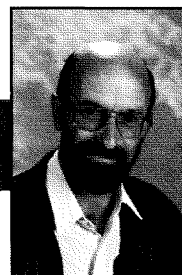
LE SECTEUR PÉDAGOGIQUE



M. BLUM
CHEF D'ÉTABLISSEMENT



M. NISSE
SOUS-DIRECTEUR
Responsable des 1^{ères}
et Terminales



M. GRUNENWALD
Responsable
des classes de Secondes



M^{me} DENNI
Responsable section F8



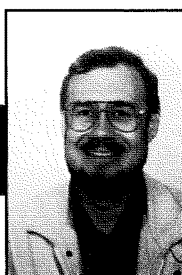
M. KUSNIR
Responsable section G2
et BTS



M^{lle} BELMAIN
Responsable
des classes de 4^e-3^e



M^{me} HANS
Responsable
des classes de 6^e-5^e



M. HERMANN
Président du Conseil Pédagogique



M^{me} CARRET
Conseillère d'Éducation
Collège



M. CORBE
Conseiller Principal d'Éducation
Lycée

L'AUMONERIE LYCÉE



P. BAFFREY

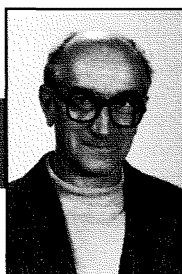


P. BARRE



Frère
Frank LADOUCH

L'AUMONERIE COLLÈGE



P. MOUGEL



Frère Olivier GLAIZE

LE SECRÉTARIAT



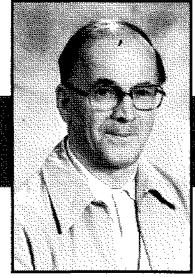
M. HANS
Secrétaire Général



Mlle BILGER
Secrétaire

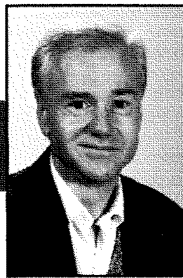


Mme WURCKER
Secrétaire



M. DIDIERLAURENT
Responsable Reprographie

L'ECONOMAT



M. BILGER
Econome



Mlle ZEHRFUSS
Comptable

C.D.I. - ORIENTATION



Mme WISNIEWSKI
Documentaliste



Mme HEINRICH
Documentaliste - Adjointe
Responsable du B.D.I.

L'ACCUEIL



Mme ORY



Mme WALLER



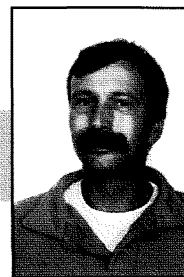
Mlle JOURDAN
Déléguée Culturelle



Mme CORBE
Infirmierie



M. HAETTICH
Service Entretien



M. ANGST
Responsable des Sports



Mlle DOPPLER
Psychologue Scolaire

FRANÇAIS

BERGELIN MARYSE	3°6	5°6	
BETTINGER MARCEL	1°2	2°1	4°1
BLUM JOSEPH	2°8		
BRAUN M.THERESE	2°7	4°6	4°7
	6°2		
BRAUN PATRICK	1°1	5°4	6°1
BURET CHRISTINE	2°8	3°1	5°3
	6°3		
CLAUDEL JEAN	1°4	2°2	4°4
DENNI MARIE-JEANNE	C.1	2°6	4°2
HAUG HENRI	B.2	1°3	6°4
JOURDAN CAROLINE	1°6	2°3	3°4
MENEGHETTI PHILIPPE	T.1.2	2°4	5°2
	6°5		
MICHEL M.ANNE	B.1	1°5	3°2
POYAC BERNARD	4°5		
PRUD'HOMME A.FRANCOISE	4°3	5°5	6°6
SCHNEIDER BRIGITTE	C.2	2°5	3°3
SUR BEATRICE	1°7	3°5	5°1
	6°7		

LATIN

CLAUDEL JEAN	4°3.4		
HAUG HENRI	1°1.2.3	3°2.3	
JOURDAN CAROLINE	3°4.5	4°2	
POYAC BERNARD	4°5		
SCHNEIDER BRIGITTE	Niveau Secondes et Terminales		

GREC

MENEGHETTI PHILIPPE	Niveau Terminales et 1°		
SCHNEIDER BRIGITTE	Niveau 3° - 4°		

PHILOSOPHIE

COME MICHEL	T.1	T.6	T.7
WILLEM JEAN-FRANCOIS	T.2	T.3	T.4
	T.5		

ALLEMAND

ACKERMANN ANDRE	4°2	4°6	4°7
	5°1.2.3		
ANGUENOT BRIGITTE	C.1	T.1	T.7
	1°1	2°1	2°7
	2°3.4.5		
BEYING CLAUDINE	B.1		
CLADE-MOREL MADELEINE	1°2.3.4	2°2	6°6.7
	2°3.4.5.6	4°3	5°1.2
GERBER JEAN-GEORGES	2°8	5°1.2.3	6°2.3
GULLUNG MARIE-JEANNE	B.2		
HELDERLE ANNE	3°2.3	4°3.4	4°6
	5°5.6	6°4	
LEFEVRE PIERRE	T.2.3	T.4.5	1.1

1.6 2°1 3°2.3
4°1

MANGOLD JOSEPHE	2.3.4.5.6	2.6	3.1
	3.3.4.5	3.6	4.4
	6.1		
MARCHAL ELISABETH	3°4.5	4°5	4°7
	6°2.3		
SCHMID PAULE	T.1.2.3.4	1.5	1.7
	1°1.2.3.4	2°3.4	
STOECKLE RAPHAEL	C.2	T.4.5	T.6
	1°4	2.5	

ANGLAIS

BARJAVEL MARIE-NOELLE	B1	2°3.4.5.6	
	2.7	3°3.4	4°4.5
	5.3.5.6	6°5	
BELMAIN GENEVIEVE	B2	T.1	T.7
	1°1.2.3.4	1°2.3	2°8
	3°5.6		
DICK KATHLEEN	C2	T.2.3	2°5
	3°1	3°4.5	4°6
	4°7	5.3.5.6	
HENNY JEAN-GEORGES	T.6	1°6	2°1
	2°2	2°3.4.5.6	
	4°2	4°6	
KIRSTETTER BRIGITTE	T.4	1°1	1°4
	3°4.5	4°5	4°7
	5°5.6	6°2.3	
LOGOGE SERGE	T.4.5	T.1.2.3	1°4
	1°5	2°6	3°2.3
	2°3.4.5.6	4°3.4	
REBERT FRANCINE	2°3.4.5.6	4°1	6°1.4
	6°6.7		
WETZEL VERONIQUE	1°2.3	3°2.3	4°3.4
	5°1.2	5°4	6°6.7
ZIMMERMANN BERNADETTE	C.1	T.5	T.2.3.4
	1°7	1.1	2°3.4

ESPAGNOL

CHRISTEN HENRI	T.1	T.1.2.4.5.6	
	1°1.2.3.6	2°1.2.4.5	
	1°1.2	2°4.6	
GONZALEZ MARIE-FRANCE	3°5	4°5	

MATHÉMATIQUES

ADAM GILBERT	2°7	4°1	5°5
	6°3		
BUCKEL ANNICK	4°6	6°5	6°4
	6°1		
BUTSCHER MONIQUE	C.2	T.5	T.4.5
	T.7	2°2	

DE BRUN CECILE	3°1	4°3	5°3
DIEBOLD CHRISTIANE	2°1	3°5	
FAHRER JEAN-MARIE	T.1.2 1°2	T.2 2°6	T.2.3 4°5
GALLET MARIE-JOSE	T.1 2°5	T.1.2 3°6	1°7 4°4
HANS MONIQUE	3°2 6°2	4°7 6°6	5°1
MAECHLER CHANTAL	2°8	3°3	5°6
LADOUCH FRANK	4°2	5°4	
MERIAUX JEAN-MARC	1°5	2°4	3°4
MUNDWILER CHRISTINE	T.3 6°7	1°4	5°2
NISSE DANIEL	C.1 1°3	T.4 2°2	T.4.5
NISSE MARION	T.6 2°3	1°6	1°1

SCIENCES PHYSIQUES

BALAND JACQUES	T.1.2 1°2	T.5 3°1.2	1°1
BERNAT SYLVIE	1°7 4°3	2°3 4°6	2°6
KLINGELSCMITT DANIELLE	1°4	2°1	4°4.5
LADOUCH FRANK	4°1.2		
PEYRATOUT CLAIRE	2°5	4°4.5	
PFEIFFER MONIQUE	2°7	2°8	3°5.6
WISNIEWSKI HENRI	T.4.5 1°5	T.4 2°4	T.7
ZIMMERMANN EDITH	2°2 4°7	3°1.2	3°34

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

CHALTE BERNARD	1°1 4°5	1°4 6°2	4°4 6°7
COME MICHEL	T.6	1°6	5°4
DESOUCHES JEAN-MARIE	4°2 5°2	4°3 5°5	5°1 6°4
FLEITH CLAUDE	2°7 4°1 5°6	3°2 4°6	3°6 5°3
GRUNENWALD ANDRE	T.1 2°3	T.3 2°6	1°7 2°8
KELLER MARTINE	T.5 6°6	1°2	6°5
KIEFFER JOSE	1°3 3°1	2°2 3°5	2°7 4°7
KIRBIHLER FRANCOIS	T.2 2°5	T.4	2°1
NAUDIN GENEVIEVE	2°4 3°4	2°6 6°1	3°3 6°3

SIGWARTH FRANCOIS 1°5

SCIENCES NATURELLES

BOUCABELLE JEAN-LOUIS	T.1.2 1°4	T.4 4°1.2	T.4.5 4°6
DIEBOLD CHRISTIANE	3°5.6	5°3	5°4
GOOR ANNE	1°1 2°8	1°7 6°6	2°4 6°7
HERMANN CATHERINE	1°4 6°2	2°2 6°3	5°6
HERMANN CLAUDE	T.5 3°1.2	1°3	2°6
MESSMER JEAN-PAUL	1°2 2°3 6°1	1°5 4°3 6°4	2°1 4°7
PLEIS CHRISTINE	1°3 3°3.4 6°5	1°5 4°4.5	2°5 5°5
SCHULTZ CHRISTIANE	T.7 2°7	5°1	5°2

TECHNOLOGIE

BUCKEL DENIS	3°5.6 4°4.5 5°4	4°1.2 4°6	4°3 4°7
CHARDON PHILIPPE	6°3 6°6	6°4 6°7	6°5
DINGREMONT NATHALIE	5°1 5°5	5°2 5°6	5°3
HANS DANIEL	6°1	6°2	
HEITZ GUY	3°1.2	3°3.4	

E.P.S.

ANGST THIERRY	T.1 1°5 6°4	T.4 2°1	1°1 2°8
BURGER NATHALIE	4°1	5°4	6°3
CORBE FRANCOIS	6°1		
GUILLEMAIN LILIANE	T.3 2°5 4°3	1°3 3°2	2°4 4°2
HUMBERT ELISABETH	3°1 6°6	5°2 6°7	5°3
JAMBERT SYLVIANE	T.2 5°1	1°2 6°2	2°2
MARIN DOREL	4°7		
ROHN MONIQUE	4°6 6°5	5°5	5°6
ROTH ROGER	T.6 1°7 4°5	T.7 3°3	1°4 3°4

THIRY JEAN-JACQUES	T.5	1°6	2°3
	2°7	3°5	3°6
	4°4		

MUSIQUE

GLAIZE OLIVIER	Option 2° cycle long de 3°1 à 3°6 de 6°2 à 6°7		
----------------	--	--	--

RITTER JEAN-MICHEL	de 4°1 à 4°7 de 5°1 à 5°6 6°1		
--------------------	-------------------------------------	--	--

ARTS PLASTIQUES

BUCKEL ANNICK	6°1	6°5	
---------------	-----	-----	--

CHARDON PHILIPPE	T.1	1°1	
	2°1.2.3.4.5 option 2° cycle long		

HILDENBRAND CHRISTINE	4°6	4°7	5°2
	5°5	5°1	6°2

TISSERANT ALAIN	de 3°1 à 3°6 de 4°1 à 4°5		
	5°3	5°4	5°6
	6°3	6°4	6°6
	6°7		

ÉCONOMIE

DURR JACQUES	C.1	C.2	
--------------	-----	-----	--

MEYER JEAN	T.6	1°6	
------------	-----	-----	--

S.E.S.

DURR JACQUES	T.2	T.3	T.2.3
--------------	-----	-----	-------

MULLER FRANCOIS	1°2	2°1.3	2°2
	2°4.5		

S.M.S.

BOHRHAUER JOELLE	T.7	1°7	2°7
------------------	-----	-----	-----

DENNI MARIE-JEANNE	T.7		
--------------------	-----	--	--

S.T.E.

BOTH RENE	C.1	C.2	
-----------	-----	-----	--

FETET EMMANUELLE	B.1	B.2	C.1
	C.2	1°6	

FETTER FRANCINE	T.7	1°7	
-----------------	-----	-----	--

KUSNIR JEAN-MARC	C.1	C.2	T.6
------------------	-----	-----	-----

MEHLEN JOSIANE	B.1	B.2	
----------------	-----	-----	--

MEYER JEAN	C.1	B.1	B.2
	T.6	1°6	

MICHEL ANNE	B.1	B.2	
-------------	-----	-----	--

THOMMEREL A-CATHERINE	B.1	T.6	T.7
	1°6	2°6	

STÉNOGRAPHIE

FETTER FRANCINE	T.7		
-----------------	-----	--	--

TECHNOLOGIE MÉDICALE

ANHEIM ANNETTE	T.7		
----------------	-----	--	--

INFORMATIQUE

HANS DANIEL	Niveau 2°		
-------------	-----------	--	--

HERMANN CLAUDE	Niveau 1° et Terminales		
----------------	-------------------------	--	--

T.S.A.

HEITZ GUY	T.4	1°3	2°3
	2°5		

I.R.

BAFFREY ALBERT	B.1	3°1	3°2
	3°3	3°4	3°5
	3°6	4°6	4°7
	5°5	5°6	

BARRE JEAN-LOUIS	C.1	T.2 à T.7	
	1.2	1.3	2°1
	2°2	2°3	2°4
	2°6	2°7	

BLUM JOSEPH	1°2	1°7	
-------------	-----	-----	--

BOUCABEILLE JEAN-LOUIS	T.4		
------------------------	-----	--	--

BRAUN PATRICK	1°1		
---------------	-----	--	--

COME MICHEL	T.1		
-------------	-----	--	--

DURPOIX CHRISTINE	1°3	2°6	5°3
	5°4	6°2	6°5

FLEITH CLAUDE	4°1	4°6	
---------------	-----	-----	--

GLAIZE OLIVIER	4°1	4°2	4°3
	4°4	4°5	

GRUNENWALD ANDRE	2°3	2°8	
------------------	-----	-----	--

HANS MONIQUE	5°1	6°1	
--------------	-----	-----	--

HAUG HENRI	4°3		
------------	-----	--	--

HELDERLE ANNE	6°4		
---------------	-----	--	--

JOURDAN CAROLINE	1°6	3°4	
------------------	-----	-----	--

KIEFFER JOSE	3°1	3°5	
--------------	-----	-----	--

LADOUCH FRANK	C.2	1°4	1°6
	2°1	2°4	2°5
	2°7	4°2	

MANGOLD JOSEPH	3°6	4°4	
----------------	-----	-----	--

MENEGHETTI PHILIPPE	5°2		
---------------------	-----	--	--

MERIAUX JEAN-MARC	C.1	T.5	T.7
	1°5		

MEYER JEAN	T.6		
------------	-----	--	--

MICHEL M.ANNE	1°4	1°5	3°2
---------------	-----	-----	-----

MULLER FRANCOIS	2°2	4°5	4°7
-----------------	-----	-----	-----

NAUDIN GENEVIEVE	6°3		
------------------	-----	--	--

PFEIFFER MONIQUE	6°7		
------------------	-----	--	--

POYAC BERNARD	2°5		
---------------	-----	--	--

PRUD'HOMME A-FRANCOISE		6°6	
------------------------	--	-----	--

REBERT FRANCINE	B.2		
-----------------	-----	--	--

SCHNEIDER BRIGITTE	3°3		
--------------------	-----	--	--

STOEHR BERNARD	B.2		
----------------	-----	--	--

WILLEM JEAN-FRANCOIS	T.2	T.3	
----------------------	-----	-----	--

Madame Catherine Carret

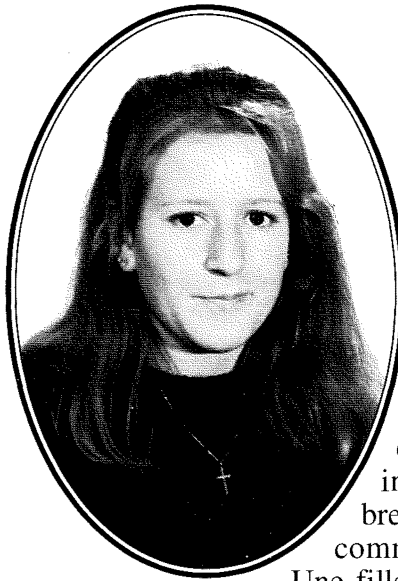
Nouvelle Conseillère d'Education à St-André

Fin juin, tous les élèves du Collège étaient rassemblés dans la cour pour rendre un vibrant hommage de gratitude à Madame JOURDAN qui a exercé pendant de longues années avec compétence et dévouement, la fonction de Conseillère d'Education. A compter de la présente rentrée, elle est remplacée à ce poste par Madame Catherine CARRET (photo ci-contre), que la plupart des élèves connaissent bien puisque, déjà présente dans l'Etablissement depuis trois ans, elle a su se faire apprécier par ses collègues et les nombreux jeunes qu'elle aide dans leur vie scolaire.



CLASSES & EFFECTIFS

CLASSE	PROFESSEUR PRINCIPAL	EFFECTIF CLASSE	EFFECTIF NIVEAU	EFFECTIF CYCLE
B.T.S. B1	Mlle MICHEL	17		
B.T.S. B2	Mme MEHLEN	18		
B.T.S. C1	M. DURR	26		
B.T.S. C2	M. BOTH	23	84	
TERMINALE 1	M. COME	28		
TERMINALE 2	M. KIRBIHLER	22		
TERMINALE 3	M. WILLEM	20		
TERMINALE 4	M. NISSE	35		
TERMINALE 5	Mme BUTSCHER	35		
TERMINALE 6	M. KUSNIR	17		
TERMINALE 7	Mme DENNI	33	190	
PREMIERE 1	M. BRAUN	38		
PREMIERE 2	M. MULLER	31		
PREMIERE 3	M. BALAND	35		
PREMIERE 4	M. BOUCABEILLE	29		
PREMIERE 5	M. MERIAUX	23		
PREMIERE 6	Mme NISSE	20		
PREMIERE 7	Mme BERNAT	35	211	
SECONDE 1	M. BETTINGER	29		
SECONDE 2	M. KIEFFER	30		
SECONDE 3	M. GRUNENWALD	33		
SECONDE 4	M. WISNIEWSKI	30		
SECONDE 5	Mme GALLET	32		
SECONDE 6	M. HERMANN	22		
SECONDE 7	Mme BOHRHAUER	38		
SECONDE 8	M. GERBER	24	238	723
TROISIEME 1	Mme DICK	30		
TROISIEME 2	Mme MICHEL	28		
TROISIEME 3	Mlle SCHNEIDER	29		
TROISIEME 4	Mlle JOURDAN	29		
TROISIEME 5	Mme DIEBOLD	30		
TROISIEME 6	Mlle BELMAIN	27	173	
QUATRIEME 1	M. LEFEVRE	32		
QUATRIEME 2	M. LADOUCH	31		
QUATRIEME 3	M. BUCKEL	31		
QUATRIEME 4	M. CLAUDEL	32		
QUATRIEME 5	M. FAHRER	33		
QUATRIEME 6	M. FLEITH	23		
QUATRIEME 7	Mme BRAUN	20	202	
CINQUIEME 1	Mme SUR	32		
CINQUIEME 2	M. MENEGHETTI	31		
CINQUIEME 3	Mme BURET	31		
CINQUIEME 4	Mme WETZEL	30		
CINQUIEME 5	Mme PRUD'HOMME	28		
CINQUIEME 6	Mme MAECHLER	30	182	
SIXIEME 1	Mme BUCKEL	20		
SIXIEME 2	Mme JAMBERT	28		
SIXIEME 3	Mme NAUDIN	28		
SIXIEME 4	M. HAUG	27		
SIXIEME 5	Mme BARJAVEL	26		
SIXIEME 6	Mme HANS	28		
SIXIEME 7	Mlle MUNDWILER	29	186	743
TOTAL GENERAL :		1466	ELEVES	



A Carole ...

Tu n'avais que 17 ans, comme nous... tes amis. Mais tu étais déjà bien plus dévouée à la cause des autres, d'une patience exemplaire, et d'une joie de vivre incommensurable ; bref... une fille pas comme les autres...

Une fille qu'il est difficile d'ignorer de par sa spontanéité et sa franchise inégalable.

Inévitable alors de ne pas s'attacher à toi ! Tu offrais, à qui en avait besoin, une amitié exceptionnelle, unique...

Tu partageais ainsi ta passion avec nous : celle de voler toujours plus haut dans le ciel, de vivre ton idéal... une certaine philosophie de la vie...

Mais cette passion t'a conduite "de l'autre côté du chemin"... Peut-être y prolonges-tu tes rêves, tes ambitions... Et dans la peine, probablement, nous dirais-tu ces quelques mots pour nous reconforter :

" L'amour ne disparaît jamais.
La mort n'est rien.

Je suis seulement passée dans la pièce à côté.
Je suis moi, vous êtes vous,
ce que j'étais pour vous, je le suis toujours.

Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné,

Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait,
N'employez pas un ton différent.

Ne prenez pas un air solennel et triste,
Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble,

Souriez, pensez à moi, priez pour moi,
que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l'a toujours été.

La vie signifie tout ce qu'elle a toujours été
Le fil n'est pas coupé.

Pourquoi serais-je hors de vos pensées ?
Simplement parce que je suis hors de vue.

Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.
Vous voyez, tout va bien..."

Merci Carole, pour tout ce que tu nous a donné...
et que nous n'oublierons jamais.

Un groupe de camarades.

Sur une falaise normande au bord de l'océan
S'étire dans les nues le voile de l'oiseau blanc
Vers l'horizon que trace la ligne de ta vie :
Que ta passion du ciel te mène à l'infini...

Tu as voulu vivre ton rêve jusqu'au bout
Pour ce silence où l'on bascule tout à coup
Et nous as dit là-bas vouloir mourir un jour,
Dans les sphères où ne vous emmène que l'amour.

Sur une corde où tu jouais avec ta vie
Ton idéal au bord du vide s'est épanoui :
Elle danse toujours cheveux au vent la liberté
Pour qui sait la cueillir en toute sérénité.

Par goût de l'inconnu, des lois de la physique,
De l'espace, de l'au-delà, des mathématiques
Sans cesse devant toi tu repoussais les frontières :
Où tu allais alors s'abattaient les barrières.

Quand tes camarades ont soudain scandé ton nom,
Tu t'es effacée pour te placer en second

Et laisser un autre recevoir votre prix :
Déléguée de classe, oui, mais quelle modestie !

Ton sourire, ton regard souvent en disaient long
Sur la place laissée aux amis dans tes passions.
Pour avoir tant de fois donné la main aux autres,
Aujourd'hui c'est la tienne qui manque dans la nôtre.

Tu aimais le football, la lecture et le vol
Seule près des étoiles au point d'y risquer l'envol,
A dix-sept ans tu as mis dans la Sienna ta main
Pour faire avec Lui le reste de ton chemin.

Ne dit-on pas qu'Il est le Dieu des grands espaces
Et que là-haut il n'y a plus guère de temps qui passe ?
S'Il est le Dieu de la tendresse et du pardon,
Il l'est peut-être aussi des vastes horizons.

Sur une falaise normande au bord de l'océan
S'envole dans le ciel l'aile de l'oiseau blanc,
Un petit point sur firmament d'éternité.
Merci Carole pour cette leçon d'humilité...

A. Grunenwald

► MOIS DE SEPTEMBRE 1995

VENDREDI 22 au DIMANCHE 24	Echange St-Ingbert
DIMANCHE 24	Rallye St-André
MARDI 26	8 h 00 Messe de Rentrée des Sixièmes 20 h 00 Réunion du Comité d'Animation Pastorale
VENDREDI 29	20 h 00 Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves

► MOIS D'OCTOBRE 1995

LUNDI 2	16 h 15	Bureau du Conseil d'Etablissement
LUNDI 2 au VENDREDI 6		Election des délégués-élèves
MARDI 3	18 h 30	Réunion des Parents de Sixièmes
JEUDI 5	18 h 30	Réunion des Parents de Quatrièmes
SAMEDI 7	18 h 30	Messe de Rentrée à la Collégiale St-Martin
DIMANCHE 8		Assemblée Générale des Anciens Elèves Journée Mondiale Marianiste de Prière
LUNDI 9	13 h 15	Réunion du Comité d'Entreprise
LUNDI 9 au VENDREDI 13		à 13 h 00 : Réunion des élèves délégués de classe
LUNDI 9 au VENDREDI 20		Stage BTS Compta-Gestion
LUNDI 9	18 h 30	Réunion des Parents de Secondes
MARDI 10	18 h 30	Réunion des Parents de Troisièmes
VENDREDI 13	18 h 30	Réunion des Parents de Premières
SAMEDI 14	9 h 00	Tests de Cinquièmes
SAMEDI 14 et DIMANCHE 15		Week-End des Secondes
SAMEDI 14 au SAMEDI 21		Jumelage REGENSBURG
LUNDI 16	18 h 30	Réunion des Parents de Cinquièmes
JEUDI 19	18 h 30	Réunion des Parents de Terminales
VENDREDI 20		Journée Tiers-Monde
	18 h 00	Réunion du Conseil d'Etablissement
SAMEDI 21		Cross d'Etablissement Début des Congés de la Toussaint jusqu'au 2 Novembre à 8 h 20 h 30 Concert Petits Chanteurs dans un but humanitaire à Feldbach

► MOIS DE NOVEMBRE 1995

JEUDI 2	8 h 00	Reprise des cours
SAMEDI 4	20 h 00	Soirée "Taizé" (aumônerie) à la Chapelle du Collège
DIMANCHE 5	16 h 00	Concert Petits Chanteurs à Dinsheim (67)
LUNDI 6	13 h 15	Réunion du Comité d'Entreprise
LUNDI 6 et MARDI 7		Conseils de Classe de 1 ^{ère} et Terminales
VENDREDI 10	9 h 45	Remise des Prix du Cross
MARDI 21 et MERCREDI 22		Brevet Blanc
MERCREDI 22	à partir de 14 h :	Réunion du Bureau de l'Association de Gestion Réunion du Conseil de Gestion de St-André Réunion du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion St-André/Assomption
VENDREDI 24	20 h 00	Réunion du COCOEC à St-André
SAMEDI 25	18 h 00	Soirée aumônerie de 18 h à 22 h
LUNDI 27 au VENDREDI 1/12		Visite du Supérieur Provincial des Marianistes
MARDI 28	16 h 00	Salle poly. : Rencontre entre les Professeurs et le Supérieur Provincial
JEUDI 30		Début des Conseil de Classe jusqu'au 20 Décembre

► MOIS DE DECEMBRE 1995

VENDREDI 1	15 h 00	Célébration de la Saint-André
	19 h 00	Repas de la St-André
DIMANCHE 10		Concert Anniversaire des Petits Chanteurs et du Chœur des Filles
LUNDI 11 au JEUDI 14		Bac Blanc des Terminales
SAMEDI 16	20 h 00	Soirée "Taizé" (aumônerie) à la Chapelle du Collège
MERCREDI 20		Début des Congés de Noël jusqu'au 3 Janvier à 8 h

► AUTRES DATES A RETENIR :

KERMESSE ST-ANDRE	: Dimanche 2 Juin 1996
STAGE F8	: 08.01 au 13.01 et du 15.04 au 12.05.1996
STAGE BTS BUREAUTIQUE	: 1 ^o année : 20.05 au 30.06.1996 - 2 ^o année : 08.01 au 16.02.1996
BTS COMPTA-GESTION	: 1 ^o année : 20.05 au 28.06.1996

1995-1996
1^{er} Trimestre
ÉCHÉANCIER



U S F A U H T B I W

